

## TRAVAUX DE REAMENAGEMENT LOCAUX ECOLE DE VILLARD

---

### AVENANT N°1 au lot n°1 – Gros-œuvre/ Démolition/ Sous-œuvre- abords

Pour faire suite à la notification de marché faite à l'entreprise : GALLIA  
110, Route des Gorges  
01200 CHATILLON EN MICHAILLE

Par la commune d'ORNEX - représentée par M. Jean François OBEZ, Maire.

#### **ARTICLE 1 : Objet du marché initial**

Le présent marché a pour objet les travaux de réaménagement des locaux de l'école de Villard.  
Le lot n°1 attribué à l'entreprise GALLIA concerne les travaux de gros-œuvre, de démolition, de sous-œuvre et abords.

#### **ARTICLE 2 : Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet, suite au bilan des travaux, de modifier certaines quantités :

- Découpe des réseaux existants,
- Bétonnage des impacts de cloisons et bac à douche au R+1 dans le logement,
- Quantité d'armatures,
- Découpe partielle du garde-corps métallique intérieur existant.

#### **ARTICLE 3 : Montant de l'avenant**

L'avenant n'a pas d'incidence financière car les plus-values et les moins-values se compensent.

Ainsi, au vu du devis n°21090126, le montant du marché est inchangé.

#### **ARTICLE 4 : Délais d'exécution**

Les délais d'exécution sont inchangés.

**ARTICLE 6 : Conditions de l'avenant**

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

À Ornex, le

**Entreprise GALLIA**

**LE MAITRE D'OUVRAGE**  
**Pour la commune d'Ornex,**  
**Le Maire, Jean-François OBEZ**